

UNE « RENVERSANTE » HISTOIRE DES TRADUCTIONS EN LANGUE FRANÇAISE

Muguraş CONSTANTINESCU¹

Abstract : The paper is a critical survey of the recently published *Histoire des traductions en langue française, XIX^e siècle*. After the presentation of the publishing context, the author focuses on the structure of the book, emphasizing its original aspects. Particular attention is paid to the chapter dedicated to translators, meant to ensure a better visibility to translators whom history seems to have forgotten, this being especially the case for those who made from translation their main activity. The chapter on children's literature, often neglected, is also thoroughly analyzed. Issues such as field-specific peculiarities of translation, the place of the foreign, the presence and frequency of retranslating phenomena are treated as transversal axes of the *History*. The author draws the conclusion that, given the limits of the stated non-exhaustiveness, the main objectives of this history have been largely attained.

Keywords : history of translation, translators, children's literature, fields, specificity.

I. Paysage éditorial et traductologique

Dans le paysage éditorial de l'automne, un ouvrage scientifique fait figure d'événement par sa nouveauté, par sa témérité, par ses ambitions, par le public qu'il vise. Il s'annonce comme une histoire « renversante » des traductions en langue française et comporte, pour le moment, un premier volume des quatre qui sont prévus à paraître. Voyons dans ce qui suit l'envergure, l'importance et l'originalité de cet ouvrage.

Les dernières décennies, l'intérêt pour l'histoire de la traduction a conduit en France, dans l'espace francophone et ailleurs à une réflexion importante, concrétisée par des ouvrages, études, articles, colloques, numéros de revue, portant tantôt sur le phénomène de la traduction et la théorisation qui l'accompagne, tantôt sur des traductions d'une certaines époque, tantôt sur tel ou tel traducteur.

¹ Université « řtefan cel Mare » de Suceava, Roumanie, mugurasc@gmail.com

Pensons, entre autres, dans l'espace francophone, à des ouvrages – de méthodologie et d'orientation différentes – de José Lambert, Jean Delisle, Lieven D'hulst, Jean Peeters, Michel Ballard, qui, considérés dans leur ensemble, montrent que « l'histoire de la traduction enseigne une grande leçon de prudence et de relativité en matière de jugement et d'opinion » (Ballard : [1992], 2005 : 264) ; ils donnent également une idée de la difficulté d'une telle entreprise et de son urgence, en confirmant la pensée, lumineuse et lucide, de Berman que la constitution d'une histoire de la traduction est « la première tâche d'une théorie *moderne* de la traduction. » ([1984], 2002 : 12, souligné par l'auteur).

Cette pensée de Berman, citée en exergue, a poussé un chercheur comme Julio César Santoyo à présenter au colloque de l'Université de Perpignan de 2011, une histoire de l'autotraduction et des chercheurs de plusieurs universités¹ à réfléchir et débattre ces trois ou quatre dernières années sur le phénomène de la retraduction qui rythme l'histoire de la traduction et la place sous le signe du provisoire et de l'ouverture².

Elle est invoquée aussi, dès le début, par les maîtres d'œuvre – Yves Chevrel et Jean-Yves Masson du projet monumental qui nous préoccupe ici, *L'Histoire des traductions en langue française*. Le premier volume de la série, qui vient de paraître chez Verdier, consacré au XIX^e siècle et ayant comme dates liminaires 1815-1914, est dirigé par Yves Chevrel, Lieven D'hulst et Christine Lombez, trois chercheurs réputés pour leurs contributions en littérature comparée et en traductologie, dans le sens large du terme.

II. Une mission difficile et complexe

L'idée de ce projet, autant ambitieux que téméraire, date de 2004, lorsque Yves Chevrel et son collègue plus jeune, Jean-Yves Masson (également réputé comparatiste, traducteur et directeur de collection de traductions), ont forgé le plan d'une entreprise titanique qui puisse combler une grave lacune : l'invisibilité et même l'absence des traductions et des traducteurs dans les histoires de la littérature et de la culture françaises et également dans les histoires de la langue française.

¹ Nous pensons aux colloques sur la retraduction, organisés à l'Université de Rouen, Nantes ou Mulhouse qui ont donné naissance à des actes qui figurent dans la bibliographie ci-dessous.

² Voir notre article « Du lézard à la lézarde ou quelques réflexions sur la retraduction », *Atelier de traduction*, n°. 16, 2011, 99-116 et la bibliographie dressée par Enrico Monti, in Enrico Monti et Peter Schnyder (eds.) *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*, Orizons, 2011, 457-462.

Comme ils l'expliquent dans l'*Avant-Propos*, cette histoire n'a pas de précédent dans l'espace culturel français pour plusieurs raisons qui constituent aussi son originalité et sa nouveauté. Tout d'abord, il s'agit d'une histoire non pas *de la traduction*, en général, de tout temps et de tout espace, mais *des traductions en langue française*, en particulier, considérées dans leur contexte spécifique – historique, culturel, linguistique, économique, sociologique, éditorial etc. Il s'agit ensuite non pas d'une histoire des seules traductions littéraires mais aussi des traductions philosophiques, scientifiques, techniques, juridiques, religieuses. Il s'agit aussi d'une histoire des traducteurs et des traductrices qui sont identifiés par catégorie – « fonctionnaire », « prestataire », « ouvrier », « savant », « professionnel » etc. – et jouissent parfois d'un portrait. Dans l'acception de l'équipe du projet, est considérée traduction et constitue objet de recherche un texte traduit et publié et non pas demeuré en manuscrit ; le chercheur qui en parle doit l'avoir tenu en main, l'avoir consulté ou lu lui-même. Ce contact direct avec la traduction assure une concrétude de la recherche, fait passer une certaine émotion vers le lecteur et rend l'ouvrage plus attrayant pour le public que les auteurs souhaitent le plus large possible et non pas limité aux érudits et aux spécialistes.

Parmi les éléments de nouveauté de cette histoire, nous devons mentionner aussi la tâche qui incombe au chercheur de faire une « observation critique » des traductions qui constituent l'objet d'étude depuis leur format matériel jusqu'à leur modification stylistique, en passant par l'appareil paratextuel, les coupes et découpages textuels, les omissions et ajouts de détails, tout en observant, selon une suggestion freudienne, un contrat de « neutralité bienveillante » (12). Cette dernière est censée faire éviter tout jugement de valeur précipité et doit conduire le chercheur en histoire des traductions à essayer de comprendre ce qui motive de telles solutions : pratique courante à l'époque, désir de lisibilité et d'accessibilité, incompréhension du texte par le traducteur, normes et commandes éditoriales, pression des préjugés, l'adresse à un large public etc.

III. Structure de l'ouvrage et articulation des domaines

La structuration de l'ouvrage, qui sera, en grand, gardée dans les autres volumes, donne l'armature et l'envergure de cette recherche d'équipe (plus de soixante chercheurs pour le présent volume) sur une vaste problématique et sur une période de quelques siècles, notamment depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

Les trois premiers chapitres ont un caractère de généralité : le premier porte sur les théories qui orientent la traduction et la littérature au XIX^e siècle – imitation, universalité, calque – et, naturellement, sur les réflexions des traducteurs ; le deuxième est réservé aux traducteurs, placés dans des catégories différentes, selon qu’ils font une traduction pragmatique ou une éditoriale ; le troisième nous fait découvrir une antiquité nouvelle, un classicisme rénové, un orientalisme savant, le tout mis en relation avec la traduction, les langues orientales anciennes, la philologie et la grammaire comparées. La traduction littéraire bénéficie d’une très intéressante approche bibliométrique et de plusieurs chapitres par genres – poésie, théâtre, prose narrative ; fait tout à fait notable, un chapitre entier est réservé à la littérature d’enfance et de jeunesse, tandis qu’un autre analyse les métamorphoses du panthéon littéraire où est surprise aussi la nouvelle conception sur la traduction qui succède à celle des belles infidèles, longtemps dominante.

Le récit de voyage, très florissant au cours du XIX^e siècle jouit lui aussi de tout un chapitre qui est placé, de façon surprenante, non pas dans le voisinage de la traduction littéraire, comme on aurait pu s’attendre, mais entre les textes juridiques et les religions. Comme nous l’avons déjà fait observer, une bonne place revient aux textes des historiens et des philosophes, des sciences et techniques, des textes juridiques et des religions. Si l'*Avant-Propos* est signé par les directeurs du projet, l'*Introduction* et le *Bilan* sont rédigés par les directeurs du volume sur le XIX^e, caractérisé comme « siècle de la comparaison ».

Un important index des traducteurs en langue française ainsi qu’un certain nombre de portraits, mis en encadré, contribuent à faire sortir de l’oubli ces véritables co-auteurs ou ré-écrivains. Par le dévoilement programmé du traducteur, cette histoire des traductions, qui aurait pu bien contenir dans son titre également le terme « traducteur », se veut une histoire « informée » des traductions ; elle met en lumière la traduction comme « occasion de tester les valeurs consacrées d’une société » et comme « puissant facteur d’élargissement et d’enrichissement au sein de celle-ci », car la compréhension de la manière dont les traductions agissent sur les valeurs d’une société est un « enjeu essentiel » de ce généreux projet (13).

Le choix des titres de chapitres – réduit en général au(x) terme(s) clé(s) – va dans le sens de la lisibilité de cet ouvrage qui se veut « accessible au lecteur de bonne volonté, et non pas un simple outil de consultation apparenté à un dictionnaire ou à une encyclopédie » (13).

Dans l'*Introduction*, à valeur stratégique pour tout le volume et même pour toute la série, vu sa place inaugurale, les auteurs font une fine, érudite et pertinente analyse du paysage général du siècle qui les

préoccupe pour surprendre où, comment, quand, combien, pourquoi les traductions et les traducteurs sont présents dans ce paysage et lui donnent de la consistance. Ils trouvent parmi les « maîtres mots » de cette époque le terme « comparaison », ce qui les fait parler du « siècle de la comparaison », syntagme emprunté à Nietzsche, dans le sens qu'à cette époque peuvent se comparer dans leur diversité des moeurs et des civilisations. Comme on va le constater, la comparaison pénètre partout dans les domaines du savoir, car c'est toujours durant ce siècle que vont naître et s'épanouir la philologie et la grammaire comparées. Pour rester dans l'idée de comparaison, tout au long de cette période la pratique des traducteurs est souvent doublée d'une réflexion et, en les comparant, on voit que les deux entretiennent parfois des rapports contradictoires.

D'autres phénomènes à retenir, selon les auteurs, sont le fait que la traduction littéraire est concurrencée par celle des textes techniques et scientifiques, que la langue française remplit le rôle de langue universelle, internationale – langue des traités et des congrès – tout en étant obligée de faire de la place à l'allemand et à l'anglais, ce qui justifie l'emploi, de plus en plus fréquent, des adjectifs correspondants – « germanique », « britannique ». Dans la traduction, le français va servir souvent de langue de relais pour les traductions de littérature anglaise vers d'autres langues, ce qui lui donne encore le prestige de langue culturelle. Les échanges internationaux, de plus en plus nombreux, poussent à mieux connaître les écrits des étrangers dans tous les domaines de la connaissance et donc de recourir pour cela à la traduction, littéraire, juridique, technique, selon le cas. La littérature étrangère (terme utilisé encore au singulier) a une place sûre dans le panthéon littéraire, à côté de la littérature française et de la littérature ancienne classique. Les voyages et les récits de voyage qui fleurissent au XIX^e siècle contribuent à la connaissance de la littérature étrangère et également des langues étrangères. Pour revenir à la comparaison, c'est à travers elle que se passe le déchiffrement des langues, processus ayant parfois comme point de départ les inscriptions, datant de l'Antiquité. Au besoin de connaissance de l'Antiquité va s'ajouter, assez vite, celui de connaissance de l'actualité. Au livre qui reste pour longtemps encore un élément essentiel dans la connaissance, s'ajoutent les revues et les journaux ayant un rôle de plus en plus important dans l'ouverture sur l'actualité et également sur l'étranger. Même si les périodiques littéraires, où l'on traduit beaucoup, n'ont pas de rubrique permanente pour les traductions, l'adjectif « étranger » y est souvent utilisé comme indice de texte traduit.

L'importance de ce terme – « étranger » – pourrait en faire, sans doute, un autre maître mot de l'époque, car, comme on le voit, il renvoie

souvent à la traduction, la cache ou la masque. Ensuite l’« étranger » devient un repère essentiel de comparaison, parfois une raison de remises en cause des valeurs établies : « Au cours du siècle, l’étranger devient non seulement objet d’étude, mais aussi référence d’un système évaluatif ». (48)

IV. Sur les traducteurs et leur invisibilité dans l’histoire

L’intérêt du chapitre rédigé par Susan Pickford et intitulé tout simplement *Traducteurs* vient justement de l’attention accordée à l’étranger à travers le texte traduit, des catégories de traductions et de traducteurs que l’auteur identifie, de l’analyse qu’elle fait aux réseaux de pratiques économiques et culturelles où le traducteur s’insère, des portraits de traducteurs qu’elle propose, des questions qu’elle formule ou reprend, comme celle de Patrick Hersant : « D’où la soif et le besoin de traduire ? ». L’objectif déclaré de l’auteur est de dresser en grandes lignes la lente et incertaine « marche vers la professionnalisation » (149) du traducteur et de poursuivre la structuration du champ de la traduction pour l’édition. La traduction y sera envisagée, en premier lieu, comme « pratique rémunérée » et détachée d’autres métiers de la langue qui sont peu différenciés à l’époque.

Un autre objectif du chapitre mais aussi de toute l’histoire est de rendre compte de l’expérience des traducteurs pour qui la traduction est l’activité principale et qui ne jouissent pas de visibilité historique comme les traducteurs de prestige pour qui, paradoxalement, la traduction est souvent une activité annexe.

La professionnalisation qui est en train se s’accomplir permet de distinguer entre traducteur « fonctionnaire », traducteur « prestataire » et traducteur « pour l’édition », selon non pas les tâches de travail mais, selon le statut juridique et administratif. Malgré la tendance « paradoxale » à occulter la figure du traducteur, observée par l’auteur, tendance valable même de nos jours, la perception romantique sur la traduction peut conduire à des constats optimistes comme celui de la traductrice Louise Swanton Belloc qui affirme déjà en 1824 dans son *Lord Byron* : « Nous sommes dans le siècle des traductions ; jamais la France ne s’est montrée plus avide d’ouvrages étrangers ». (151)

On peut parler pour cette époque d’une importante activité de traduction à enjeu économique, nommée « pragmatique » par l’auteur, censée être pratiquée dans des bureaux et agences de traduction pour assurer des services spécialisés et permettre de la sorte la diffusion des informations des « arts » économiques, parues en langues étrangères comme l’allemand, le suédois, le danois, le russe ou l’anglais. Cette catégorie est en directe

liaison avec la mouvance de la bureaucratisation, amorcée en France dès le début du siècle et préparée déjà par d'autres phénomènes.

La tradition des écoles de langue date en France déjà du XVII^e siècle, celles des bureaux de traduction d'avant la révolution, bureaux où travaillent les traducteurs spécialisés en traduction d'actes et de décrets. Les tâches des traducteurs fonctionnaires dépassent au XIX^e siècle la traduction proprement dite, allant vers la prestation de cours de langue, de service d'interprétation, de choix de presse etc. Leur sélection se fait à base de tests de traduction, ils sont souvent étrangers ou issus des régions frontalières mais leur « capital social et culturel » compte pour beaucoup. Le statut de traducteur fonctionnaire, étant plus complexe, ne se confond pas avec celui de simple copiste, comme bien le remarque et l'exige Auguste Brasévich, traducteur au Ministère des affaires étrangères vers 1846, dont le dossier de carrière a été bien gardé et a pu être consulté par Susan Pickford. Ce dernier jouit d'ailleurs de la part de l'auteur d'un portrait de traducteur fonctionnaire qui, dans son cas, a quelque chose d'un héroïsme désespéré par les efforts et les nombreuses démarches qu'il fait, sans résultat, pour obtenir le salaire dû à son type de travail, à ses compétences linguistiques, à son ancienneté et au sacrifice de son père, mort sur le champ de bataille en tant qu'interprète militaire.

L'apparition des traducteurs prestataires, experts indépendants et précurseurs des traducteurs techniques en profession libérale d'aujourd'hui, représente la tendance de tertialisation qui date, elle aussi, du début du siècle. Ils sont assermentés, leurs noms figurent dans des « almanachs judiciaires » ou de commerce et leur serments est comme une « ébauche d'un code déontologique » (161), car ils sont « aussi recommandables par leur moralité que par leurs lumières », comme dit une annonce pour une agence de traduction. La juridiction du statut du traducteur conduit à la reconnaissance de la traduction comme « prestation intellectuelle », de l'« expertise » comme apanage du professionnel et, naturellement, à l'exploitation des compétences linguistiques dans « l'économie émergente du savoir » (160). Le portrait d'un entrepreneur en traduction – Charles-Louis Havas – éclaire davantage l'importance de la maîtrise de l'information et de sa distribution à travers l'agence de traduction, malgré les erreurs et les contresens qui se glissent souvent dans les textes traduits.

La traduction pour l'édition est l'objet d'une spécialisation particulière et se trouve en étroite liaison avec la législation des droits de l'auteur, élaborée suite au congrès de Bruxelles de 1858.

Là aussi, Susan Pickford distingue entre plusieurs catégories : la traduction de la littérature de grande diffusion, faite, en général, par les

traducteurs « prolétaires », « ouvriers », la traduction de la littérature de prestige faite par des traducteurs à capital littéraire et ayant un réseau (social, familial, littéraire) qui les soutient, la traduction faite par les écrivains reconnus, traduction qui se nourrit souvent de leur aura littéraire déjà acquise. Le portrait de la traductrice littéraire Louise Swanton Belloc met en lumière l'importance pour un traducteur d'appartenir à un réseau ou à plusieurs – familial, littéraire, intellectuel – dans le cas de la traductrice portraituree.

Lorsque la traduction rapporte bien, elle est vue comme une affaire et suppose des procédés d'accélération du processus de traduire : sous-traitance, segmentation des tâches du travail, ou travail à flux tendu. Cela permet de parler de « machine à traduction », d' « usine à traduction », où le travail des tâcherons concerne le texte brut, poli et signé ensuite par un traducteur. Une telle organisation du travail traduisant explique un cas comme celui de Charles Auguste Defauconpret à qui on attribue la traduction de 800 volumes pour toute sa carrière, dont 47 en une seule année, 1828.

L'important travail de documentation fait par Susan Pickford dans les archives des maisons Hachette et Hetzel dévoile les conditions contractuelles de la traduction de l'époque où l'on distingue des hiérarchies selon les langues, les genres, le public visé, le profil des traducteurs. L'opposition homme/femme, parisien/provincial joue en défaveur des derniers qui se voient souvent bafouer les droits moraux de traduction ; cette dernière peut dans leur cas être assimilée à une simple imitation, à un acte mécanique et non pas à une création, à une production de l'esprit comme dans le cas des traducteurs de prestige. Ce problème de visibilité/invisibilité des traducteurs qui, comme le saisit bien l'auteur « ne sont pas égaux devant l'histoire » (185) va revenir, sous une forme ou sous une autre, tout au long de cette histoire, « renversante », entre autres, parce qu'elle veut rendre compte – et réussit à le faire – des traducteurs qui ne bénéficient pas de visibilité historique.

V. La littérature de jeunesse – un champ éditorial autour d'un lectorat

Une catégorie peu rémunérée et peu valorisée en son temps est celle des traducteurs de littérature de jeunesse, littérature qui, selon Isabelle Nières-Chevrel, directrice du chapitre afférent, n'est pas un genre littéraire mais un « champs éditorial qui fédère des formes et des genres autour d'un lectorat » (665). Cette littérature destinée à un lecteur jeune ou réorientée vers lui connaît un développement

« spectaculaire » au siècle en question et constitue un « secteur dynamique et rentable » avec une production largement diffusée (666). Comme le remarquent les auteurs du chapitre « Jeunesse », pour la première moitié du XIX^e siècle la plupart des traductions viennent de l'Angleterre et de l'Allemagne et, comme le phénomène est important, des éditeurs-libraires commencent à se spécialiser dans ce domaine. Plusieurs aspects attirent l'attention des chercheurs comme le « triomphe » du chanoine bavarois Schmidt qui connaît un grand succès à son époque pour disparaître ensuite de la mémoire des lecteurs, les contes populaires et littéraires, dont ceux de Grimm et d'Andersen, et leur place importante dans les titres traduits pour le public jeune, le roman qui commence à gagner du terrain, en partant parfois des adaptations d'œuvres pour adultes, où l'on retient un titre comme la *Case de l'oncle Tom* de Harriet Beecher Stowe, qui seulement en deux ans jouit de dix traductions différentes.

Un autre fait est fréquent, courant même, notamment la « faible part de l'étranger » dans les traductions où les repères culturels de l'original sont, systématiquement, remplacés par des équivalents français dans la première moitié du siècle, tandis que dans la deuxième on signale déjà une ouverture à l'altérité. La présence/absence de l'étranger donne lieu à une intéressante analyse du parcours des patronymes de l'original vers le texte traduit où plusieurs solutions sont pratiquées : transposition graphique, traduction étymologique, francisation et même préservation. Le nom de la traductrice du *Robinson suisse* – Elise Voïart – est retenu pour le « discret marquage alémanique » de sa version et pour sa préface adressée aux jeunes lecteurs où elle leur explique son attitude envers les « étrangetés » et la « rudesse » de certains noms (686).

Très intéressante est la brève analyse des procédés par lesquels les traducteurs allongent, expurgent ou procèdent à une sophistication du texte au nom d'un canon littéraire et des attendus de la culture d'arrivée.

Les phénomènes retenus par les auteurs pour la deuxième moitié du siècle sont le triomphe du roman – d'aventure, scolaire, domestique – et l'invention de l'album. Un phénomène à retenir est également la théorisation de l'adaptation et de la libre transposition par Hetzel, formulée et défendue dans plusieurs préfaces par le fameux éditeur. La fin du siècle et le début du XX^e voient la diversification des provenances, des genres et des publics, une première « Europe du roman et des contes » ainsi qu'une internalisation des pratiques éditoriales. A cette époque de charnière s'impose aussi l'idée que traduire pour les enfants est un projet traductionnel spécifique, différencié du traduire pour les adultes qui pendule entre deux pôles :

d'une part, l'attention du traducteur aux effets d'écriture de l'œuvre originale, étayée par la conviction que les livres de jeunesse relèvent pleinement de la littérature, d'autre part, le droit du traducteur d'évaluer ce qui convient ou non de donner à lire aux lecteurs et sous quelles formes, tendances encore vivantes tout au long du XIX^e siècle.

VI. Les genres littéraires et non-littéraires, une riche problématique

En revenant aux genres littéraires « proprement dits », ils jouissent chacun d'un consistant chapitre : la poésie – sous la direction de Christine Lombez, le théâtre – sous la direction d'Arianne Ferry et Sylvie Humbert Mougin, la prose narrative – sous la direction d'Anne-Rachel Hermetet, Frédéric Weinmann. A l'intérieur de chaque chapitre on remarque l'attention accordée à des sous-genres et à leur spécificité ; pour la traduction poétique, par exemple, on distingue entre poésie d'anonyme, ballade d'auteurs, poésie religieuse, épopée, poésie de langue d'oc ; on réserve un sous-chapitre aux poètes modernes du panthéon littéraire et un autre à l'ouverture progressive à des auteurs modernes et littératures plus « exotiques », slave, chinoise, indienne, hongroise, italienne, grecque moderne, coréenne, du Nord. Une petite sociologie des traducteurs de poésie permet de distinguer entre traducteurs écrivains comme Nerval, Baudelaire ou Mallarmé et des « petits maîtres », de mettre en lumière des traducteurs étrangers ou frontaliers, comme Van Hasselt et Amiel.

Le problème de la spécificité est traité explicitement à propos de la traduction scénique (470), de la traduction pour enfants, des traductions « scientifiques et techniques » (933) mais, implicitement, elle revient dans la traduction de tout genre ou domaine.

L'ouverture vers une diversité de langues et d'espaces culturels se retrouve également dans les chapitres consacrés aux historiens – sous la direction de Fiona McIntosh –, aux métamorphoses du panthéon littéraire – élaboré par Jörn Albrecht avec la collaboration de Iris Plack, aux religions – sous la direction d'Yves Chevrel. Le chapitre sur les sciences et les techniques – élaboré par Patrice Bret avec la collaboration de Norbert Verdier – rend compte, entre autres, de la traduction comme reflet des déplacements géolinguistiques de l'innovation scientifique et technique. A ce phénomène de progrès, qu'est l'ouverture vers des littératures étrangères, s'oppose, très rarement, une « fermeture nationale » (288), visible à travers les recherches bibliométriques qui montrent que ce phénomène se fait sentir dans la littérature française et anglaise à l'époque d'une forte littérature industrielle ; le roman-feuilleton de presse, le roman populaire illustré,

l’invention du format in-18, véritables produits industriels, sérialisés, adressés et accessibles à un public « préconstruit » par la publicité conduisent en France à une baisse significative des traductions entre 1816-1850. Le même pays connaît une deuxième fois un « marché littéraire spectaculairement fermé », une « fermeture obsidionale » à la fin du XIX^e siècle, en réaction à ce qu’on a pu appeler une « invasion cosmopolite » – le roman russe, le théâtre scandinave, la « nordomanie » (230-231).

A côté des maisons d’éditions avec une dynamique importante (on parle à un moment donné de « révolution éditoriale »), les auteurs rendent compte également d’une autre institution, en plein épanouissement, impliquée dans la publication des traductions – les revues. La place et le rôle des revues dans l’accueil et la diffusion des traductions sont analysés dans le chapitre sur l’approche bibliométrique – réalisé par Blaise Wilfert-Portal –, sur le théâtre, sur la prose, et, naturellement, dans celui sur les récits de voyage – élaboré par Lucile Arnouxè Farnoux, Alex Demeuelenaere, Muriel Détrie. On retient notamment le périodique généraliste avec un nom si bien trouvé pour exprimer son ouverture à la littérature étrangère, *La revue de deux mondes*, mais aussi les revues de la fin du siècle *La Plume*, *la Revue contemporaine*, *Le Mercure de France*, *La revue blanche* etc.

Les termes « retraduire », « retraduction » font leur apparition dès les premières pages de l’ouvrage pour signaler une pratique déjà fréquente et amplement illustrée au siècle en question et qui va devenir incontournable au XX^e.

VII. L’étranger

Malgré la richesse et la diversité de la matière répartie dans les quinze chapitres, on remarque, tout au long de l’*Histoire*, une présence diffuse de l’ « étranger », assimilé ou associé, avec la traduction et le texte traduit ; il est compris dans l’idée de « littérature étrangère », « roman étranger », « théâtre étranger » (463), « auteur étranger » (874), mais également dans celles d’ « invasion cosmopolite », de « traduction cosmopolite » (641), même de « lointain » (700), d’ « exotique » (381). Il trouve sa place également dans ce que les auteurs du *Bilan* de cette copieuse histoire appellent un « étranger élargi » (1265). Avec lucidité et un grain d’ironie, ils remarquent que le terme « étrangèreté », employé par un journaliste déjà en 1830 n’a pas fait fortune et n’est pas entré dans les dictionnaires de l’époque ; ils signalent aussi la réticence d’un autre journaliste qui commente le cours inaugural d’Edgar Quinet de 1939 sur la littérature « étrangère », en prévenant ses lecteurs que le

terme « étranger » ne doit effrayer personne, car le cours va insister sur les « concordances d’idées entre les étrangers et nous » (1265). La conclusion du *Bilan* va dans le sens d’un processus progressif par lequel le public s’habitue à découvrir dans tous les domaines « des œuvres venues d’ailleurs », « ailleurs » qui va s’avérer de plus en plus diversifié (1266).

Le lecteur roumain, même s’il a bien compris que l’*Histoire* n’a pas d’ambition d’exhaustivité a été agréablement surpris de voir que la ballade de l’emmurée est mentionnée comme ayant aussi une variante roumaine (353) ; il a noté en marge de la page de tel ou tel chapitre que parmi les poésies d’ « anonymes » auraient pu figurer les *Ballades et chants populaires de la Roumanie* cueillis par Vasile Alecsandri, traduits en France, vers le milieu du siècle, que le français comme langue de relais pour les traductions de l’anglais a fonctionné aussi dans l’espace roumain, que l’ouvrage philosophique *Les fondements de la métaphysique* de Vasile Conta a été traduit du roumain par D. Tescanu et publié par F. Alcan à Paris en 1890, que *Les Origines du droit roumain*, par C. G. Dissesco, traduit du roumain par J. Last, a été imprimé par Chamerot et Renouard à Paris, en 1899 etc. L’*histoire* qui nous préoccupe est finalement stimulante à plusieurs égards, parce que, une fois dépassé un sentiment quelque peu déceptif, le lecteur qui comprend la non-exhaustivité légitime du projet cherche à le compléter dans ses notes de travail, ferment pour de nouvelles recherches.

VIII. Une *Histoire* à lire et à relire

L’*Histoire* est stimulante aussi par le modèle d’acribie, dates-repères, érudition bien dosée, organisation claire d’une très ample matière ; stimulante aussi par le style accessible, agréable par lequel les auteurs – ayant sans doute de nombreuses affinités et une « bienveillante » collégialité et réciprocité – ont réussi à « raconter » la longue et passionnante histoire des traductions et des traducteurs tout au long du XIX^e siècle. Avec une certaine fraîcheur, surprenante dans une histoire, ils ont su trouver et mettre en lumière tel détail significatif, tel renseignement complémentaire qui vivifient l’ouvrage.

Même sous son aspect matériel – format, couleur, papier – l’*Histoire* est très agréable en main et à l’œil, facile à manier, malgré ses 1369 pages. Une absence pourtant est source de frustrations : le matériel iconographique qui aurait fait de cet ouvrage l’un plus attrayant encore. On aurait bien aimé voir le visage de tel traducteur, telle page de titre, telle couverture, pour ne plus parler d’un échantillon de bandes dessinées ou d’une page d’album pour enfants. Cette absence a été, sans doute, imposée par les frais de publication et par la dimension physique

qu'un ouvrage illustré suppose. Même les volumes complémentaires – réunissant les actes des colloques sur la même problématique ciblée sur les années 1830, 1890 (dont on n'a pu consulter que le premier¹) ne se permettent pas ce « luxe » de l'image et comptent toujours sur l'imaginaire et l'imagination du lecteur à ce propos.

Comme l'ont déjà souligné les auteurs du projet et du volume, l'index des deux mille traducteurs est un élément de nouveauté et d'originalité, à un grand pouvoir symbolique, car il se veut un geste de reconnaissance et de justice envers ceux qui se trouvent impliqués, parfois corps et âmes, parfois ouvrier, parfois négrier, parfois en toute conscience et professionnalisme, dans chacune des traductions analysées, étudiées, mentionnées, ou seulement énumérées. Dans cet index, réalisé grâce au travail dévoué d'Olivier Champod, chaque nom est accompagné, là où le travail de documentation l'a permis, des dates de naissance et de mort. Un premier pas vers la visibilité des traducteurs en français, dans l'espace francophone et ailleurs, inégaux devant l'histoire, comme on l'a dit, a été fait. On aurait aimé trouver également, de façon symétrique, un index des auteurs traduits, ce qui aurait montré/suggéré de façon synthétique la diversité des langues traduites dont on parle dans le *Bilan*.

Quoi qu'il en soit, cette *Histoire*, qui révèle beaucoup de choses peu connues sur les traductions et les traducteurs au XIX^e siècle, qui s'avère « renversante » par la mise en lumière de leur rôle dans l'évolution de la langue française et dans l'ouverture de la France vers l'étranger, mérite d'être lue et relue. Ses auteurs ont travaillé avec une passion bien maîtrisée par la documentation et l'érudition, avec un professionnalisme d'historien, de comparatiste, de traductologue et, parfois, de bibliomètre, en respectant leur contrat de « neutralité bienveillante ». Le lecteur de bonne volonté éprouve du plaisir à cette enrichissante lecture, se sent récompensé et attend avec intérêt la suite de la série.

Bibliographie :

BALLARD, Michel [1992], (2005) : *De Cicéron à Benjamin – traducteurs, traductions, réflexions*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

¹ Voir dans ce sens Christine Lombez, (sous la direction), (2012) : *Traduire en langue française en 1830*, Artois Presses Université, Arras.

BERMAN, Antoine, [1984], (2002) : *L'épreuve de l'étranger*, Paris, Gallimard.

CHEVREL, Yves, D'HULST, Lieven, LOMBEZ, Christine (2012) : *Histoire des traductions en langue française - Dix-neuvième siècle (1815-1914)*, Paris, Verdier.

CONSTANTINESCU, Muguraş, (2011) : « Du lézard à la lézarde ou quelques réflexions sur la retraduction », *Atelier de traduction*, n°. 16, Editura Universităţii din Suceava, 99-116.

KAHN, Robert, SETH, Catriona, (2010) : *La Retraduction*, Publications des Universités de Rouen et du Havre.

LOMBEZ, Christine (sous la direction), (2011) : *Retraductions - De la Renaissance au XXI^e siècle*, Cécile Defaut (Editions), Horizons Comparatistes, 2011.

LOMBEZ, Christine (sous la direction), (2012) : *Traduire en langue française en 1830*, Arras, Artois Presses Université.

MONTI, Enrico et SCHNYDER, Peter (eds.), (2011) : *Autour de la retraduction. Perspectives littéraires européennes*, Orizons.

Note

Contribution publiée dans le cadre du programme CNCS PN-II-IDEI-PCE-2011-3-0812 (Projet de recherche exploratoire) *Traduction culturelle et littérature(s) francophone(s) : histoire, réception et critique des traductions*, Contrat 133/2011.